

# C'est la rentrée !



## Bulletin Municipal

n°68 septembre 2021

### *EDITO DU MAIRE*

Notre école accueille cette année 113 élèves, signe de la vitalité de notre commune.

Ce nombre croissant d'élèves a permis d'engager de la part de Madame Meyer, directrice de notre école, une demande d'ouverture de classe supplémentaire pour la rentrée de septembre 2021.

Le Conseil Municipal a décidé d'appuyer cette demande, en sachant qu'elle occasionnerait un accroissement des charges de fonctionnement.

Les services académiques, après examen de la demande et après s'être assurés que tous les critères étaient requis tant sur le plan pédagogique que sur le plan fonctionnel, ont attribué cette ouverture.

La participation de notre commune à la vie scolaire, notamment les projets d'investissements en cours, auront sans doute été des arguments utiles à cette décision.

Il fallait démontrer qu'au-delà de l'engagement de l'équipe pédagogique et de la mairie, nous pouvions accueillir à court terme les élèves dans de bonnes conditions.

La commission éducation du Conseil Municipal a effectué un travail conséquent dans tout le déroulement de cette procédure.

Il ne faut jamais perdre de vue que le maintien ou non du nombre de classes dans nos écoles est constamment sujet à examen.

La vitalité de notre commune, que j'évoquais au début de ces lignes, est l'élément décisionnel au maintien du nombre de classes.

De ce fait, Madame Meyer et ses collègues enseignants accueillent une nouvelle institutrice : Madame Rodriguez.

Cette rentrée, comme toutes celles qui ont précédé, est une période d'effervescence pour les élèves mais également pour les parents. Cahiers, cartable, crayons, compas, etc. Ce sera, à n'en pas douter, une année formidable !

Mais il faudra quand même faire quelques efforts puisqu'il faudra apprendre et vivre en communauté.

Beaucoup d'énergie se dégage de nos élèves et la tâche des enseignants n'est pas des moindres pour canaliser les élèves les plus ardents.

Pour les enseignants, la pédagogie demeure l'essentiel, transmettre les savoirs et les apprentissages pour éduquer et préparer le devenir de leurs élèves. Tout ce travail est complémentaire de celui des parents. Parents qui demeurent les piliers de l'éducation de leurs enfants.

Que cette année scolaire puisse apporter à chacun toutes les satisfactions possibles.

Bonne rentrée à tous.

Pierre CARON





### UNE 5<sup>E</sup> CLASSE A OUVERT SES PORTES LE 2 SEPTEMBRE...

La mairie, en collaboration étroite avec l'équipe enseignante et l'inspectrice d'académie, a mis tout en œuvre pour pouvoir accueillir les élèves et la nouvelle enseignante dans de bonnes conditions.



Tout l'équipement nécessaire (bureaux, chaises, étagères, coin bibliothèque...) commandé cet été, a été installé afin de rendre la classe complètement opérationnelle.

Pour que les élèves puissent bénéficier des dernières technologies éducatives, un vidéoprojecteur interactif ainsi qu'un ordinateur portable contenant les logiciels pédagogiques, ont été installés par une société spécialisée.

Cette nouvelle classe est installée dans les anciens locaux de la cantine et nous souhaitons la bienvenue à Magali RODRIGUEZ, nouvelle enseignante, qui a en charge les CP et la moitié de l'effectif des CE1.

Cette nouvelle classe permet d'alléger les effectifs des 4 autres et favorise ainsi les apprentissages en apportant davantage de confort de travail à tous.

### ... LA CANTINE A DEMENAGE

En effet, dans l'attente de la construction et l'ouverture du nouveau restaurant scolaire, la cantine a été transférée dans l'enceinte de l'Espace Saint-Joseph, dans les 2 salles situées au sud de ce bâtiment (Club des aînés et salle des miroirs). Les travaux d'aménagement ont été faits durant l'été.

Les enfants demi-pensionnaires se déplaceront de l'école jusqu'à l'Espace St Joseph en partant de la cour de l'école via l'abri festif pour regagner directement la cantine et ce sans passer par les voies de circulation.

Dans la zone herbeuse qu'il faut emprunter pour aller de l'abri festif à l'Espace Saint-Joseph, des travaux d'aménagement d'un chemin vont être réalisés.

Tout est prévu pour que tout se déroule dans les meilleures conditions, seule la gestion des conditions météorologiques nous échappent, donc nous vous remercions d'habiller plus chaudement vos enfants les jours de pluie !

### ... ET LA GARDERIE S'EST INSTALLEE

... dans la pièce séparant les 2 salles de classe au rez-de-chaussée. L'entrée se fait par le portail noir sous le porche.

Nous remercions les accompagnateurs d'utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition sous le porche et de porter le masque.

#### Pour l'accueil des enfants à la garderie :

Les adultes signalent leur présence avec l'interphone puis accompagnent leur enfant jusqu'au bâtiment de la garderie, où le personnel communal prend en charge l'élève.

#### Pour les sorties de garderie :

Les adultes utiliseront l'interphone pour signaler leur présence. Les employées de la commune seront informées et pourront accompagner l'enfant jusqu'à la porte du bâtiment de garderie. Elles remettent l'enfant à l'adulte à la porte du bâtiment.

Nous vous rappelons que les inscriptions à la cantine/garderie se font sur le portail famille sur le site de la mairie : <https://www.bevenais.fr/1437-portail-familles.html>

Merci de noter que les horaires restent inchangés : ouverture à 7h30 / fermeture à 18h30

## PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire de niveau 2 est toujours en vigueur, nous nous efforcerons de satisfaire tout le monde dans la mesure du possible et des règles qui nous sont imposées.

Nous rappelons à tous les parents et/ou accompagnateurs des enfants que pour les adultes le port du masque est aussi requis devant et dans l'enceinte de l'école.

Le masque devra être porté par les enfants

- en intérieur pendant les cours pour les 6 ans et plus
- avant et après le repas pour les demi-pensionnaires.

Pour ce qui concerne la limitation du brassage des groupes qui s'impose pendant le temps scolaire et à la cantine, nous maintenons les mêmes groupes de classes tant pour le temps scolaire que pour le temps de cantine.

Pour une information générale, nous vous joignons une synthèse listant, pour tous les niveaux de classe, les mesures :

### Protocole sanitaire appliqué dans les écoles à partir de la rentrée du 2 septembre 2021.

	Ecoles maternelles	Ecoles élémentaires	Collèges et lycées
Cours en présentiel	✓	✓	✓
Fermeture de la classe en cas de contamination et cours en distanciel	✓	✓	✗ Isolement de 7 jours des cas contacts non vaccinés
Port du masque obligatoire en intérieur pour les élèves	✗	✓	✓
Port du masque obligatoire en extérieur pour les élèves	✗ Sauf décision locale	✗ Sauf décision locale	✗ Sauf décision locale
Aération des locaux et désinfection des surfaces	✓	✓	✓
Récréations par groupe	✓	✓	✓
Activités sportives en extérieur	✓	✓	✓
Activités sportives en intérieur, à l'exception des sports de contact	✓	✓	✓
Incitation à déjeuner tous les jours à la même place	✓	✓	✗



LES CLASSES DE NOTRE ECOLE EN PHOTOS



Maternelle :  
Petite et Moyenne sections

Enseignante : Maud SMAOUI assistée de Marjorie COMTE



Maternelle :  
Grande section

Enseignantes : Christelle MEYER et Aurélie TARLET (le mardi) assistées de Caroline LOURO





Enseignante : Magali RODRIGUEZ



Enseignante : Aurélie ALESI



Enseignants : Pierre DANIEL (lundi et mardi) et Aurélie TARLET (jeudi et vendredi)

## ■ CLUB DES AINES et SOU DES ECOLES

Ces différents déménagements en lien avec l'ouverture de la cinquième classe, ont aussi entraîné le transfert :

- du « Club des Aînés » de l'Espace Saint Joseph, maintenant affecté à la cantine, à la salle Chartreuse,
- et du local du Sou des Ecoles en salle Vercors.

## ■ INSTITUT DE BEAUTE ITINERANT

**« Océan de sérénité » l'institut de beauté qui vient à nous !!**

Audrey DECHENAU, esthéticienne, vient de créer son activité itinérante et propose tous les soins de beauté et de détente à l'instar de tout institut.

Elle se déplace dans les villages alentour et sera présente à Bévenais 1 mardi sur 2  
Son institut itinérant « Océan de Sérénité » sera stationné vers l'Espace Saint Joseph.



Ne recevant que sur rendez-vous, vous pouvez la contacter :

- au 06 01 05 02 78
- sur le site [www.oceandeserinite.fr](http://www.oceandeserinite.fr)



## ■ ECLAIRAGE PUBLIC EN L.E.D.

La société TE 38 (ex SEDI) a changé les luminaires du Foullet, du Mûrier et du Camp de César.

La technologie utilisée sur ces dernières installations permet de réaliser des réglages d'intensité du flux lumineux. La période de baisse de luminosité peut être active de 22H à 4H du matin. Ce sont des plages réglables.

Ces dispositions permettent d'accroître les économies d'énergie et d'abaisser la luminosité pour la faune.

Cette opération de changement des luminaires avait débuté en 2014-2015. Une économie substantielle avait déjà pu être observée lors de cette première phase. Cette économie de coût et d'énergie sera ainsi confortée. Dès que l'opportunité financière se présentera, notamment par l'attribution de subvention à l'amélioration, la première phase d'installation des LED sera équipée des modules qui permettront le réglage de l'intensité dans les mêmes conditions que citées ci-dessus.

## ■ ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES ET VEGETATIONS DIVERSES

Pour certains d'entre vous, il vous a été demandé de bien vouloir tailler vos haies afin d'assurer un meilleur passage des véhicules, notamment ceux du service public, et laisser l'accès aux trottoirs pour les piétons. Merci d'avoir répondu avec efficacité à notre demande. La nature est belle, mais nous impose quelques exigences plus particulièrement cette année avec l'abondance des pluies.

Ceci étant, il est important de noter que nos haies, aussi belles soient elles, ne doivent pas dépasser dans leur verticalité sur l'espace public ou gêner la visibilité et qu'il importe à chacun de les entretenir en conséquence. Ce qui est fait dans la très grande majorité des cas.

Les haies bocagères existantes font partie du patrimoine environnemental, comme le précise le PLUI. Afin de les préserver et les maintenir en bon état, elles sont entretenues par la commune.

Naissances	
	14 avril Gabriel DURAND
	21 juin Lise LOMBARDI
	20 juillet Jules MORTIER
Mariage	
	04 juin Alexandre SAELEN et Cassandra DI BENEDETTO
	03 juillet Camille TROPEL et Mélanie DUC-BRAGUES
	07 août Quentin THONIEL et Elodie BERJOT
	04 septembre Hervé BOUZON et Katia SAUVEGRAIN
Décès	
	29 juillet Paul GUEDY
	11 août Louis COUVERT
	15 août Michel LEJEUNE

## ■ ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 8 juin dernier, le Conseil Municipal a voté, d'une part, la création d'un 3<sup>e</sup> poste d'adjoint et, d'autre part, l'élection d'Annie BOUVIER-PATRON à cette fonction.

Bien connue des habitants, Annie après avoir habité à Le Grand Lemps, s'est installée à Bévenais en 2018. Maman de 2 enfants, elle est une toute jeune retraitée. Son activité professionnelle l'a amenée à travailler dans le secteur du bâtiment et de l'industrie à des postes divers touchant le commercial, la comptabilité et les ressources humaines.

Elle est par ailleurs très investie au sein d'associations locales.



## ■ LE CIMETIERE COMMUNAL : des rénovations et projets

Petit rappel : Le cimetière est un bâtiment communal. Le Maire assure la police des cimetières (art. L 2213-8 et L 2213-9 du CGCT). Cette police spéciale est dominée par le souci de préserver la tranquillité publique, l'ordre, l'hygiène, la santé publique, la décence et la neutralité du cimetière. Le Conseil Municipal assure les actes de gestion (art. L 2223-1 du CGCT).

Le cimetière doit être un lieu de recueillement propre et le plus accueillant possible. Nous nous devons de l'entretenir, de l'améliorer afin de respecter les défunts et leurs familles.

Avant début novembre, période de la Toussaint, l'entreprise POLLARD de la Frette interviendra pour différents travaux :

- Création d'une zone le long du mur à l'extérieur du cimetière pour l'installation de deux containers déchets. Enlèvement du bac intérieur prévu à cet effet,
- Diverses reprises sur certains murs, telles que fissures, remise de tuiles, crépissage intérieur,
- Etude en cours pour l'installation de brise-vues devant les deux containers.

Nous avons identifié une vingtaine de tombes en « état d'abandon ». Le Conseil Municipal a validé la reprise de huit concessions pour lesquelles une procédure de reprise va être entamée. Une petite pancarte va être posée devant ou sur la sépulture afin que les familles soient averties et passent en mairie.

➔ Si vous, de votre côté, vous connaissez ces familles, merci de nous le signaler. La recherche est parfois très difficile et toutes les informations seront les bienvenues, merci d'avance pour votre aide.

Le Conseil Municipal a adopté deux durées pour les concessions, 30 ou 50 ans, ainsi que de nouveaux tarifs car les anciens dataient du 16 novembre 2011.

Concessions trentenaires	2 m <sup>2</sup> = 150 €	4 m <sup>2</sup> = 300 €
Concessions cinquantenaires	2 m <sup>2</sup> = 250 €	4 m <sup>2</sup> = 500 €

## ■ EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2021

Bien que les délibérations du Conseil Municipal soient affichées en Mairie et publiées sur le site internet de notre commune, pour ceux d'entre nous qui n'ont pas un accès aisé à l'informatique, nous publions l'essentiel des décisions prises lors du dernier conseil.

### **1 : Réaménagement des commissions communales :**

Monsieur le Maire présente le réaménagement des commissions communales. Quelques légères modifications ont été apportées et acceptées par les élus concernés.

### **2 : Ecole ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe en septembre 2021 : aménagement à prévoir :**

Badr BENTAYBI en charge de ce dossier explique :

Considérant que 116 enfants sont inscrits pour la rentrée 2021, le comité technique du rectorat, après un premier refus, s'est à nouveau réuni en juin 2021, et a finalement approuvé l'ouverture d'une 5e classe, pour la rentrée prochaine.

Il s'agit d'une classe de maternelle (grande section), avec un effectif de 19 enfants.

L'emplacement de la nouvelle classe est encore à définir. Nous sommes dans l'attente de l'avis de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.

L'inventaire du matériel a déjà été réalisé avec l'équipe enseignante.

Monsieur le maire remercie Badr BENTAIBY pour son engagement dans ce dossier.

### **3 : Construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire : financement :**

Monsieur le Maire précise que deux banques ont été consultées. La Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole, toutes deux déjà partenaires de notre commune sur d'autres dossiers d'investissement.

Notre prêt souhaité, inscrit au budget est de 250000€. Seule la Caisse d'Epargne répond à notre demande, avec un taux de 0.95% sur 20 ans. À cette proposition s'ajoute la mise à disposition d'un prêt relais de 450000€ pendant 3 ans, selon le besoin, au taux de 0.45%. Ce dossier sera présenté au prochain conseil municipal de septembre, pour validation.

### **4 : Cantine : tarifs des repas année scolaire 2021/2022**

Monsieur le Maire précise que l'entreprise Guillaud Traiteur, fournisseur des repas pour notre cantine scolaire, n'augmente pas ses tarifs pour l'année 2021-2022, soit 3€85 le repas.

Par ailleurs, les frais de la garderie, du ressort de la commune, restent également inchangés.

Toutes ces précisions seront adressées aux parents, pour la rentrée scolaire.

### **5 : Cimetière : 1<sup>re</sup> démarche pour la restauration**

Monsieur le Maire passe la parole à Annie BOUVIER-PATRON et Guy DECHENAUD en charge de ce dossier.

Huit tombes en état d'abandon ont été ciblées. Nous allons commencer à rechercher les familles. Un article paraîtra dans le bulletin municipal de septembre afin d'informer la population de notre décision de reprendre ces concessions. Après cette démarche, commencera la procédure qui va durer trois ans et demi.

Deux entreprises ont été contactées pour divers travaux de rénovation. L'entreprise POLLARD, de la Frette, est retenue.

Les travaux seront réalisés en septembre ou octobre, avant la Toussaint (reprise des fentes, 5 mètres linéaires de tuiles, crépissage, démolition du bac de récupération des déchets actuels, une zone extérieure le long du mur sera mise en place avec deux containers pour récupération des déchets). Montant total HT des travaux : 5.386 €

Nous prévoyons des brise-vues installés devant les bacs de récupération. L'entreprise GARBOUD-BILLOT sera chargée de la propreté du site.

### **6 : Terrains « Guillaud » : Accord sur la préemption**

Monsieur le Maire présente les zones réservées qui avaient été déterminées lors de l'élaboration du PLUI.

La commune s'est rapprochée des indivisaires pour leur présenter l'intérêt des parcelles ci-dessous et leur avoir expliqué l'objet de la préemption. Tenant compte des pratiques utilisées, la commune a proposé de racheter ces différentes parcelles AC n°69-68-302-305-66. Ce qui a été accepté par les indivisaires. La régularisation se fera lors de la signature chez le notaire.

### **7 : Ecole : projet d'aménagement de la cour**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal précédent a décidé d'effectuer les travaux de la cour de l'école. Avec le temps qui s'est écoulé, de nouvelles idées concernant « le plateau sportif » ont émergé. Une dernière proposition fait quasi l'unanimité, pour implanter un « plateau sportif » plus élaboré.

Objectif : rester dans l'enveloppe financière prévue lors de la mise en place de ce dossier : 150.000€.

...

...

#### Questions diverses :

##### - Espace St Joseph

ACRITEC a contrôlé les installations électriques de l'Espace Saint Joseph, comme il le fait chaque année pour les locaux communaux. Le SDIS a également exercé son pouvoir de contrôle.

La mise aux normes et l'accroissement des mesures de sécurité, nous ont obligés à engager des travaux dont le coût s'élève à  $\approx$  7000€.

Les salles de l'espace St Joseph peuvent, à nouveau, être utilisées.

##### - Remerciement de Mme MEYER directrice d'école :

L'équipe enseignante remercie le Conseil Municipal pour son engagement en faveur de l'école et notamment son accord d'ouverture d'une cinquième classe.

En retour, Monsieur le Maire a remercié l'équipe enseignante pour le travail accompli.

## INFORMATIONS PRATIQUES



Afin de recevoir sur votre téléphone portable, les informations diffusées par la Mairie, nous vous invitons à télécharger l'application PANNEAUPOCKET .

Cet outil gratuit a séduit, à ce jour, 275 habitants de Bévenais.

Il s'agit d'une application pour téléphone mobile qui permet à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune.



**Il n'y a pas de création de compte individuel, donc pas de collecte d'information personnelle : l'anonymat de chacun est totalement garanti.**

Pour ce faire, il convient de télécharger l'application PanneauPocket disponible sur AppStore, PlayStore ou AppGAllery.

## ■ NUMERO D'URGENCE

<b>15 SAMU</b>	<b>17 POLICE</b>
<b>18 POMPIERS</b>	<b>112 POUR TOUTES LES URGENCES</b> (accessible dans toute l'Union Européenne)
<b>114 URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES</b> <b>OU MALENTENDANTES</b>	<b>115 SAMU SOCIAL</b>
<b>116 000 URGENCE ENFANT DISPARU</b>	<b>119 URGENCE ENFANT MALTRAITE</b>
<b>04 76 31 58 URGENCE EN LIEN AVEC L'EAU - ce numéro est joignable 24/24h et 7/7 jours</b>	
Nous vous rappelons que la gestion de l'eau est dévolue à la Communauté de Communes de Bièvre Est qui est seule habilitée à prendre en charge vos urgences et toute autre question.	

## ■ RENOVATION ENERGETIQUE

Vous avez des projets de rénovation de votre domicile ? Avant de vous lancer, l'Espace Info Énergie de l'Isère (AGEDEN) et la Communauté de Communes de Bièvre Est vous proposent deux animations pour prioriser et mener vos projets.

### Samedi 2 octobre

Information sur les aides financières nationales, régionales, départementales et locales

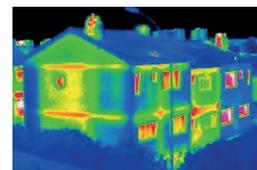
Les différentes aides financières, qu'elles soient locales ou nationales évoluent régulièrement pour correspondre au mieux aux besoins des particuliers. L'Espace Info Énergie de l'Isère – AGEDEN, association loi 1901 financée par les pouvoirs publics, est le partenaire de la Communauté de Communes de Bièvre Est pour effectuer une veille de ces dispositifs d'aide afin de proposer aux ménages un conseil efficace et indépendant des fournisseurs d'énergie, des artisans et autres entreprises.

Agissant comme un tiers de confiance, le conseil info énergie vous aidera à voir plus clair dans les dispositifs existants, les cumuls d'aides envisageables en fonction de votre situation et de votre projet, les points de vigilance à respecter et répondra à toutes vos questions.

Rendez-vous à 9h30 – foyer municipal du Grand-Lemps – entrée libre sur inscription au 04 76 14 00 10 ou sur [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org).

### Mardi 30 novembre

“J'arrête de chauffer les petits oiseaux”, soirée thermographique



Qui ne s'est jamais posé la question de la déperdition énergétique de son habitation ?

Avec l'arrivée de l'hiver et d'une période de chauffage plus soutenue, cette soirée vise à sensibiliser le grand public à l'efficacité énergétique, lui donner toutes les clés pour réduire sa consommation de chauffage et au final sa facture.

Animée par Marine Lab, conseillère info énergie de l'AGEDEN, cette soirée permettra la découverte du matériel de thermographie avec un temps de démonstration puis une déambulation in situ dans les rues de la ville, caméra thermique au poing, pour repérer les points faibles des bâtiments.

À l'issue de la rencontre, chacun pourra, en fonction des disponibilités des appareils, contre une caution de 1000 €, emprunter un thermo-kit afin de repérer chez lui les anomalies thermiques et engager des travaux de rénovation tout en bénéficiant de subventions adaptées à ses projets.

Rendez-vous à 18h30 mairie du Grand-Lemps entrée libre sur inscription au 04 76 14 00 10 ou sur [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org).

De plus, des permanences sur votre territoire pour parler rénovation et aides financières vous sont proposées : Vous pouvez joindre un conseiller au 04 76 14 00 10. En 2021, les rendez-vous (d'une heure) ont lieu un jeudi par mois de 9h à 13h les 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre.

Prenez contact sur le site Internet [www.infoenergie38.org](http://www.infoenergie38.org).

## ■ DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SOCIAL



### ACCUEILS DE LOISIRS ENFANTS

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, la Communauté de Communes Bièvre Est redéploie son service enfance pour le territoire centre.

Depuis quelques années, les accueils de loisirs étaient présents dans les communes de Châbons, Bévenais et Apprieu. Depuis le 8 septembre 2021, ce sont les communes d'Apprieu et du Grand-Lemps qui accueillent les enfants de 3 à 11 ans tout en gardant un nombre de places similaire à l'organisation précédente.

Situés au sein d'établissements scolaires publics, les accueils de loisirs sont des lieux qui participent à la socialisation grâce à divers apprentissages comme la vie de groupe, la tolérance, la solidarité...



C'EST PARTI POUR LA 25E EDITION DU TICKET CULTURE : DE JOLIES RETROUVAILLES EN PERSPECTIVE !

Du 9 octobre au 26 novembre, ce ne sont pas moins de 12 spectacles qui vous seront à l'affiche sur le territoire de Bièvre Est.

Nous vous proposons du théâtre, un ciné-concert, de la danse, de l'humour, deux après-midis jeune public et bien entendu plusieurs concerts.

De Shakespeare à Buster Keaton, en passant par Marivaux, Berlioz, Hugo, Charlie Chaplin, Harold Lloyd, de grands noms vont nous accompagner sur tout le territoire de Bièvre Est.

De la musique romantique au blues en passant par la chanson française, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges

Nous attirons votre attention sur la soirée proposée à Apprieu. Elle sera l'occasion d'organiser une scène ouverte à de jeunes talents isérois et de leur permettre de monter sur scène pour la première fois pour certains d'entre eux. Réservez-leur votre accueil le plus chaleureux.

Et cette année, nous avons le plaisir et la fierté de recevoir un spectacle proposé par la MC2 de Grenoble dans le cadre de sa programmation décentralisée.

Découvrez la plaquette de la programmation sous format papier dans votre mairie ou bien en ligne.

**Bièvre Est**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# le ticket culture 2021

## 25<sup>e</sup> ÉDITION

Présentation du festival, ouverture billetterie et projection concert gratuit  
samedi 9 octobre à 14h à La Fée verte, Le Grand-Lemps

<p><b>THÉÂTRE</b> <b>La Dispute</b> VENDREDI 29 OCTOBRE, 20H30 Espace Saint-Joseph, <b>Bévenais</b></p>	<p><b>THÉÂTRE MUSICAL</b> <b>Notre-Dame de Paris, l'autre comédie musicale</b> VENDREDI 12 NOVEMBRE, 20H30 salle des fêtes, <b>Bizonnes</b></p>
<p><b>CONCERT</b> <b>Cincinnati Slim trio</b> SAMEDI 30 OCTOBRE, 20H30 salle du Vernay, <b>Oyeu</b></p>	<p><b>CONCERT ET HUMOUR</b> <b>Oskar &amp; Viktor</b> SAMEDI 13 NOVEMBRE, 20H30 gymnase, <b>Izeaux</b></p>
<p><b>JEUNE PUBLIC</b> <b>Merlenchanteuse</b> DIMANCHE 31 OCTOBRE, 15H et 17H salle des fêtes, <b>Burcin</b></p>	<p><b>DANSE</b> <b>Ombre &amp; lumière</b> VENDREDI 19 NOVEMBRE, 20H30 La Grange, <b>Le Grand-Lemps</b></p>
<p><b>CINÉ-CONCERT</b> <b>Les Rois du burlesque</b> VENDREDI 5 NOVEMBRE, 20H30 salle des fêtes, <b>Beaucroissant</b></p>	<p><b>SEUL EN SCÈNE</b> <b>1336 (Parole de Fralibs) MC 2:</b> SAMEDI 20 NOVEMBRE, 20H30 salle Jean Aluji, <b>Renage</b></p>
<p><b>THÉÂTRE MUSICAL</b> <b>Roméo et Juliette en cachette</b> SAMEDI 6 NOVEMBRE, 20H30 salle des fêtes, <b>Saint-Didier-de-Bizonnes</b></p>	<p><b>CONCERT</b> <b>Tremplin jeunes talents et concert de Roblès</b> SAMEDI 27 NOVEMBRE, 19H Grange Buisnière, salle des forgerons, <b>Apprieu</b></p>
<p><b>JEUNE PUBLIC</b> <b>Hissez les voiles !</b> JEUDI 11 NOVEMBRE, 15H30 gymnase, <b>Colombe</b></p>	<p><b>ISÈRE</b> LE DÉPARTEMENT</p>

APPRIEU BEAUCROISSANT BÉVENAIS BIZONNES BURCIN CHABONS COLOMBE EYDOCHE FLACHÈRES IZEAUX LE GRAND-LEMPES OYEU RENAGE SAINT-DIDIER-DE-BIZONNES

[www.bievre-est.fr](http://www.bievre-est.fr)

Découvrez la plaquette de la programmation sous format papier dans votre mairie ou bien en ligne.

## Informations pratiques :

- ❖ Date à retenir : dès le 21 septembre, ouverture des réservations pour le concert de lancement de la saison à La Fée Verte le 9/10..
- ❖ Les billets et pass sont disponibles
  - via la billetterie en ligne : <https://www.weezevent.com/ticket-culture-2021>. Vous trouverez un lien sur les sites de Bièvre Est et de l'ensemble des communes.
  - directement sur le lieu du spectacle, au centre socioculturel Lucie Aubrac, Le Grand-Lemps, au centre socioculturel Ambroise Croizat, Renage et à la médiathèque intercommunale La Fée Verte, Le Grand-Lemps.
- ❖ Les tarifs :

Vous pouvez payer l'entrée à chaque manifestation 10 Euros (enfant ou adulte)

Spectacle Mc2 : 9 euros

Spectacles jeune public et tremplin jeunes/concert Roblès : 5 Euros. Pour tous.

Sachez profiter de l'avantage du Pass : Payez une fois : vibrez mille fois. (Dans la mesure des places disponibles)

Pass famille : 45 Euros pour 2 adultes et 3 enfants (moins de 18 ans) maximum, valable pour tous les spectacles

Pass individuel : 23 Euros valable pour tous les spectacles

Pack Loisirs et Pass'Région acceptés.

Il est fortement conseillé de réserver ses places, même titulaire d'un pass. Les jauges des salles sont parfois réduites.

N'oubliez pas de nous envoyer un message pour nous prévenir d'éventuelles annulations sur notre adresse :

[ticketculture@cc-bievre-est.fr](mailto:ticketculture@cc-bievre-est.fr)



**Vendredi 29 octobre, 20h30**  
Espace Saint-Joseph, Bévenais

# La Dispute

une adaptation de la comédie de Marivaux

**COCO ET CO**  
Troupe de théâtre  
du Grand-Lemps

**Tout public**  
à partir de 12 ans  
**Durée : 1h20**

**Entrée : 10€**  
(ou pass famille ou individuel)

Qui de l'homme ou de la femme a été le premier infidèle ? Pour le savoir, Marivaux, dans sa langue élégante et fleurie, vous invite à une vaste expérimentation pleine de rouerie et de manipulation. Le thème de l'inconstance est ici le prétexte à un jeu de miroirs reflétant nos vanités et nos petitesesses. C'est tout un programme jouant sur l'illusion théâtrale et la mise en abyme. La troupe de Coco et Co vous propose une adaptation de ce texte pleine d'humour, de fantaisie et de burlesque.

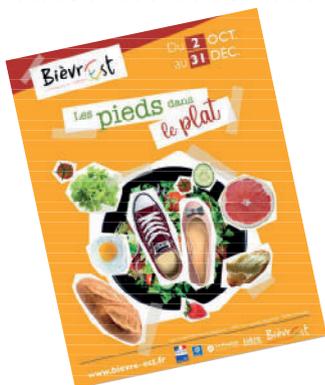


accueillera la pièce  
« La Dispute »  
le 29 octobre à 20h30  
à l'Espace Saint-Joseph



## CET AUTOMNE, METTONS LES PIEDS DANS LE PLAT !

“Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger” faisait dire Molière à son personnage Harpagon, dans la pièce intitulée l’Avare. Quel que soit votre choix, l’alimentation et la nourriture touchent chacun de nous, et révèlent souvent beaucoup de notre façon d’être au monde. Aussi, le réseau des médiathèques et bibliothèques, la Fée verte, les centres socioculturels, les établissements d’accueil du jeune enfant, le relais petite enfance, les accueils de loisirs et l’espace de vie sociale nord s’associent pour vous proposer une multitude d’actions autour du thème de l’alimentation.



Tous ensemble, nous allons déguster. Cette collaboration entre les différents secteurs de la Communauté de Communes est une première et relève de la volonté politique du nouvel exécutif de proposer une programmation culturelle plus facilement lisible pour chacun des habitants du territoire.

Elle sera sans aucun doute suivie d’autres propositions communes en matière culturelle.



## FETONS LE CINEMA D’ANIMATION !

Au mois d’octobre se déroulera partout en France la 20e édition de la Fête du Cinéma d’Animation.

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de Bièvre Est s’y associe, en vous proposant tout au long du mois des projections de films d’animations autour de l’alimentation, et de la nourriture.

Minuscule, Ratatouille, Tempête de boulettes géantes : revisitez sur grand écran les classiques des dessins animés dans vos bibliothèques et médiathèques !



À l’issue de chaque séance, retrouvez les bibliothécaires pour une surprise !

Consultez la plaquette disponible dans les équipements de Bièvre Est.

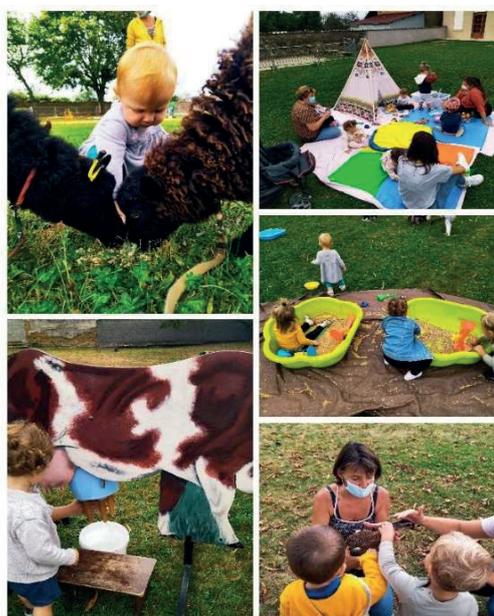


## LE RELAIS PETITE ENFANCE AU SERVICE DES ASSISTANTS MATERNELS

Le relais petite enfance (RAM) se remet en route, après cette période estivale, pour proposer aux assistants maternels de Bièvre Est de nombreux temps de rencontre tout au long de l’année avec leurs enfants en garde.

Temps festifs, ateliers d’éveil, conférences, temps bibliothèque..., assistants maternels de Bévenais, tous ces événements, qui ont lieu un peu partout sur les communes de Bièvre Est, vous sont accessibles.

Nous avons commencé l’année ensemble lors de la fête de la rentrée, à l’espace saint Joseph à Bévenais. Petits et grands ont pu profiter de la présence de la ferme pédagogique "la p'tite ferme bohème" et rencontrer les animatrices du Relais.



### ■ HAND BIEVRE TERRES FROIDES



Début juillet, le Hand Bièvre Terres Froides clôturait officiellement sa saison sportive lors de son assemblée générale. Ce moment convivial a permis de réunir membres du bureau, licenciés et de nombreux élus de notre territoire. A travers cette saison sportive blanche, l'investissement du club a tout de même été récompensé par l'attribution d'un label BRONZE pour son école de handball et d'un label OR pour son école d'arbitrage.



Dans cette continuité, le club, fidèle à ses idées, a pu proposer, grâce à diverses aides, des licences à coût très réduit pour la réinscription de ses adhérents.

Après un petit répit estival, les travaux de la rentrée s'articulent autour de la présence du HBTf aux forums des associations du secteur, les 35 ans du club, la mise en place des différents pôles d'action de l'association, la préparation des manifestations et festivités de l'année, la continuité de la cohésion de l'entente avec le bureau Bièvre Valeurs Handball et bien d'autres missions inhérentes à la vie associative.

Suite à une saison tronquée, les collectifs accompagnés de leurs coachs ont hâte de faire briller les couleurs du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre sur les terrains de la Ligue AURA dès la reprise de la compétition.



### ■ TERRES FROIDES BASKET



Pour la saison 2021/2022, Terres Froides Basket ouvre une séance pour la catégorie U5. Les enfants nés en 2017/2018 seront accueillis le samedi au gymnase de l'Envol d'Apprieu de 10h00 à 11h00.

Chaque enfant arrive avec son papa ou sa maman à 9h45, la séance débute à 10h00 avec plusieurs mini-jeux, parcours, dribbles. Pendant une heure, les enfants s'amuseront à travailler leurs mouvements avec leurs parents sur le terrain.

Les outils et les méthodes utilisés sont adaptés à l'âge de l'enfant et aux spécificités du Baby Basket : utiliser l'imaginaire de l'enfant, proposer des jeux simples, faire des séances courtes, encourager, valoriser, reconforter. Nous cherchons à développer physiquement l'enfant aux mouvements fondamentaux de la vie de tous les jours : se baisser, attraper, tirer, pousser, lancer, se lever, courir et sauter.

Venez partager un moment privilégié avec votre enfant lors de cette séance.

Contact : Clément MEILLON 06.58.38.35.72  <https://www.terresfroidesbasket.com>



### ■ AU BONHEUR DES ZICOS

Comme tout le monde, l'association Au Bonheur des Zicos, avec son orchestre Funcking Saoule, a dû baisser le rideau pendant de (trop) longs mois.

Alors tout naturellement à la reprise, nous avons décidé de faire un été musical non-stop, même si c'était parfois en petit comité. Nous avons tiré les enseignements des confinements et des retours, avec un effectif renouvelé et un peu fluctuant. Nous continuons bien sûr avec notre orchestre de base, désormais ramené à 8-9 musiciens et avec un répertoire complet, chanté et instrumental, pour des concerts sonorisés, surtout funk et rock.



Mais avec le noyau dur, nous avons lancé une nouvelle formation, avec un répertoire et des orchestrations simplifiés, qui pourra assurer en acoustique, même à 5 ou 6, des prestations plus typées animation, voire musique de rue. L'esprit va plus vers les standards du rock et du jazz et un peu de variétés.

Et puisqu'il faut bien se faire connaître, nous avons aussi profité des vacances pour faire deux sessions d'enregistrement des deux formations. Nous en avons fait deux « teasers » sous forme de medley de quelques-uns de nos morceaux et chansons. Ils seront bientôt sur notre chaîne YouTube à venir et disponibles pour toute personne ou structure intéressées par nos prestations.

En route pour 2022 à Bévenais, en musique et dans la convivialité avec ABdZ !

## SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles de Bévenais est une association de loi 1901 dont l'objectif est de soutenir les projets de l'école en finançant les activités pédagogiques des enfants scolarisés dans le village.



L'année scolaire 2020-2021 a bien entendu été toute particulière et l'association n'a donc pas pu organiser toutes les manifestations prévues. Les différentes ventes proposées (chocolats, agrumes/ravioles, matinée boudins) et la fête d'été du 19 Juin nous ont permis de récolter des fonds. Nous avons été malheureusement contraints d'annuler le carnaval, le loto ainsi que le tournoi de pétanque prévus.

Dans le cadre de leurs apprentissages, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités :

- Projet golf pour les CM : 5 Séances sur la période de mai-juin.
- Des séances cirque avec la compagnie « La Vrille »
- Projet vélo mis en place pour les classes de Petite Section, Moyenne Section, Grande Section et CP.
- Projet rollers avec « Le Lynx », association basée au Grand Lemps pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.
- Projet basket pour les classes de Grande Section jusqu'au CM2 en partenariat avec « Terres Froides Baskets ».

Nous espérons que l'année à venir sera plus clémente et propice aux animations dans le but de permettre à tous les élèves de faire de belles sorties à partager avec leurs enseignants. L'équipe enseignante a présenté le programme des animations prévues lors de l'Assemblée Générale du mardi 21 septembre à 19h30



### ■ « BEVENAIS EN FÊTE » a mis le feu !



Notre association a pu organiser sa première animation depuis sa création en mars 2020 et ce fut une belle réussite !

Nous tenons à remercier celles et ceux qui sont venus partager ce moment de « légèreté » et d'éblouissement pyrotechnique dans un esprit cordial.

En effet, samedi 3 juillet, le temps pluvieux jusqu'en fin d'après-midi n'a pas dissuadé les Bévenaitins et autres habitants des villages proches de participer à ce moment convivial que nous avons organisé dans un laps de temps très limité eu égard aux restrictions sanitaires encore en vigueur.

Puis avec l'arrivée du soleil, c'était comme une nécessité de se retrouver et de laisser derrière soi ces moments de tension sanitaire que nous avons tous connus et de faire la fête.

Sous l'abri festif ou assis dans l'herbe tous se sont installés afin d'attendre 23h pour voir scintiller le ciel grâce au feu d'artifice offert par PCS Services et tiré par M. THIBAUD que nous remercions chaleureusement.



Puis l'animation musicale a repris et les danseurs ont poursuivi la fête jusqu'à 1h du matin.



Nous vous donnons rendez-vous en juillet 2022 pour notre nouvelle fête d'été.

Mais d'ici-là, en décembre, nous espérons pouvoir vous retrouver nombreuses et nombreux pour le Téléthon, le 4, et le Marché de Noël, le 11. Toutes les informations seront à retrouver sur notre page Facebook Bevenais en fête.

